

CHARTE DE FONCTIONNEMEN « AU GRÈS DU VENT » Ados-troupe Léz'arts



Absence

- Si un participant ne peut venir à une séance, il prévient l'animatrice au 0658008148 par un simple SMS.
- Si l'animatrice est absente. Elle prévient l'ensemble du groupe par sms le plus tôt possible.
 En concertation avec le groupe, la séance de rattrapage sera décidée la semaine suivante.

Ambiance, déroulement et respect

- chaque participant respecte les productions et la parole de chacun en ayant un regard bienveillant.
- Les propositions de mises en scène, de choix d'achat de matériel d seront discutées et votées par l'ensemble du groupe. L'animatrice s'engage à gérer ces moments de discussions, de prise de décisions et de votes.
- Chaque participant est membre actif et s'engage à soutenir la troupe sur l'année grâce à ses compétences artistiques ou techniques, ses idées et son énergie.
- Toutes les propositions seront étudiées et regroupées dans un « journal de bord » de la troupe.
- La troupe recherchera la diffusion du spectacle sur une ou plusieurs dates de représentations au mois de mai, de juin ou de juillet.
- L'animatrice s'engage à venir en aide à chacun et à promouvoir une ambiance chaleureuse et respectueuse de tous.
- Chaque participant s'engage à être à l'heure en début et en fin de séance. L'animatrice s'engage elle aussi à être ponctuelle. Si les retards se multiplient, l'animatrice en informera les parents par un appel téléphonique.
- Chacun s'engage à consacrer des moments de répétition au mois de septembre 2023 pour une représentation au festival Art'Métiss' au mois d'octobre. Ces dates seront programmées en fin d'année scolaire pour que tout le groupe puisse s'organiser.

Fait le à La Mure.	
Signature des parents :	signature du participant :
Signature de l'animatrice :	